



FLASH INFOS

Edito du Maire



Chères Thunoises, chers Thunois,

Ce mois de février fut riche en émotions pour les enfants de l'école « Les Prés Verts » qui ont quitté le nid sans leurs parents, souvent pour la première fois, pour aller goûter les joies de la neige et du ski à la station de Valmeinier. La bonne ambiance et la joie de vivre des accompagnateurs ont su venir à bout de toutes les inquiétudes ; tant du côté parents qui avaient des nouvelles régulièrement, que du côté enfants, l'expérience a été un franc succès. Prochain départ dans 3 ans ... si tout va bien !

En fin d'année dernière nous avons lancé une consultation de la population pour essayer de trouver une solution à la vitesse excessive et pour tenter ensemble de sécuriser les rues de notre village. Vous trouverez plus loin une synthèse des réponses que vous avez envoyées et un premier projet que nous devrions rapidement mettre en place.

Votre maire dévoué, Jean-Noël Broquet

Formulaire de demande d'inscription sur le registre des personnes vulnérables à compléter et à nous remettre si vous souhaitez être inscrit.

Sondage prolongation ACM Juillet date butoir le 28/03/2025 voir sur le site de la commune.

Rappel :

- Atelier d'Éveil à la Maison des Associations les jeudis 23/01, 20/02, 20/03, 17/04, 22/05, 19/06/2025. Organisé par le RIPESE.

A vos agendas :

- ACM Printemps 2025 du 07 au 11 avril 2025,
- Journées Portes Ouvertes Lycée Ernest Couteaux le samedi 25 mars.



Février 2025

Suivez-nous ...

Site internet : www.thunsaintamand.fr



Thun-Saint-Amand – Encore mieux demain !



Téléchargez l'application civox et choisir la ville de Thun-Saint-Amand



Horaires :

**Ouverture de la mairie,
du lundi au vendredi
de 08 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 17 h 00.**

Téléphone : 03.27.21.66.99.

Mail : accueil.mairie@thunsaintamand.fr

A VOS AGENDAS



**Commune de
Thun-Saint-Amand**

PRINTEMPS 2025

ACCUEIL DE LOISIRS

07 AU 11 AVRIL 2025

4 – 12 ANS

Horaires 09 h - 17 h

« FORT BOYARD »



Veillée le jeudi 10 avril de 17 h à 22 h soirée Hamburger et Boum

Inscription uniquement par mail.

Dernier délai le 28 mars 2025.

Transmettre par mail à acm.thunsaintamand@outlook.fr, les coordonnées de l'enfant (nom, prénom, date de naissance) pour la suite et le suivi de l'inscription, merci de vous référer à l'affiche « Déroulement inscription ACM Printemps »

Rappel horaires de garderie de 08h à 09h et de 17h à 18h

Vélo bus si les conditions climatiques le permettent arrêt ci-dessous :
(Carrefour du rieu, stade, city, rue matez et rue JB Broquet au niveau de la ferme)

Contact ACM / Garderie / Cantine : 06.49.18.67.65

Contact :



03 27 21 66 99



acm.thunsaintamand@outlook.fr



Nous avons analysé les questionnaires sur la sécurité routière que nous vous avons distribué en fin d'année dernière.

Nous avons reçu 18 formulaires remplis en ligne et 39 formulaires papier ; merci pour l'aide que vous nous avez apportée au travers de ces retours.

Majoritairement, pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité, vous proposez des moyens traditionnels tels que des feux, des chicanes, des plateaux ralentisseurs, des dos d'ânes voire l'implantation d'un radar.

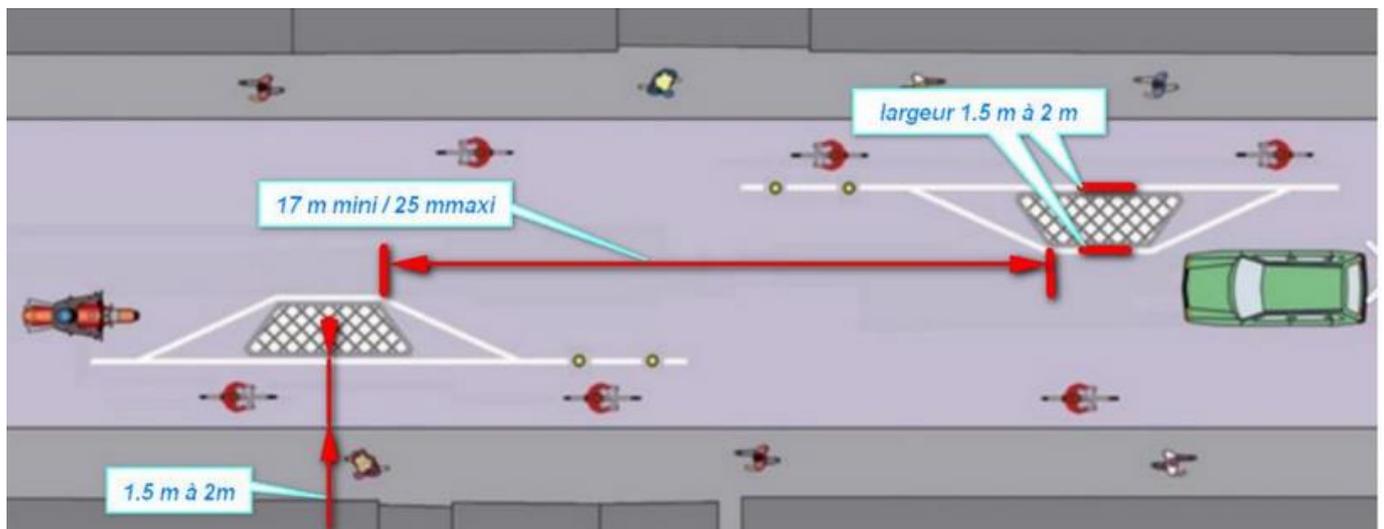
En second lieu, vous souhaitez un renforcement de la signalétique ou une modification des priorités dans certaines zones du village. Un accroissement du contrôle physique des forces des gendarmerie a également été évoqué.

Vous imaginez que tous ces équipements ont un cout et qu'il n'est pas possible de mettre n'importe quel équipement sans en référer aux services du département et aux forces de l'ordre.

Nous avons consulté les services de la DIR pour réguler d'abord la vitesse dans la rue Alphonse Dussart, qui supporte un trafic de presque 4000 véhicules par jours et qui nous semble être une rue où les excès de vitesse sont nombreux et où il semble important de faire ralentir les automobilistes... Il faut bien commencer par une rue !

Nous allons y placer, à l'essai pour le moment, une double chicane sur la ligne droite entre le début de la rue, près du pont de l'imbécile, et le feu au carrefour avec la rue du grand Manoir.

Ça pourrait ressembler à ceci :



Nous comptons sur vous pour respecter cet équipement et nous faire un retour éventuel des difficultés rencontrés sur la boîte mail de la mairie.



Général • Technologique • Professionnel

Venez découvrir votre futur LYCÉE

**JOURNÉE
PORTES
OUVERTES**

scannez-moi



S A M E D I

29 MARS 2025

9h00 - 12H00

Grâce à l'opération « Plantons des Vergers », financée totalement par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut à hauteur de 1 546 €, la commune a placé de nombreux arbres dans le périmètre du stade municipal, avec 17 pommiers et poiriers. D'ici quelques années la collectivité pourra organiser une cueillette de fruits, et pourquoi pasen faire du jus.

Dans le terrain qui jouxte le presbytère, un cerisier haute tige ainsi que 2 poiriers palissés complètent les variétés déjà implantées. Sur le terrain de la maison des associations 3 pommiers ont été plantés tout comme au city stade rue Alfred Matez qui a aussi accueilli 3 pommiers.

Des bancs sont prévus prochainement autour du terrain de boules.

La plantation a eu lieu grâce à une équipe de choc : Un grand merci à notre personnel technique piloté par Richard et à Philippe, Jean Pascal et Jean Benoit qui sont venus les épauler avec bonne volonté.

Ces différents vergers sont réalisés dans des espaces publics ouverts.

Il est important de respecter ces arbres fruitiers pour en garantir la reprise et espérer une production de fruits dans quelques années

ILLUSTRATION PLANTATION STADE



ILLUSTRATION PLANTATION MDA



ILLUSTRATION PLANTATION PRESBYTERE



ILLUSTRATION PLANTATION CITY STADE



RETOUR SUR LA CLASSE DE NEIGE A VALMEINIER POUR LES ENFANTS DU GROUPE SCOLAIRE



Semaine du 03 au 07 février au Centre Arméra

Ce lundi 3 février, tôt le matin, 33 élèves et 3 adultes de notre école "Les Prés Verts" ont pris la route pour Valmeinier afin d'apprendre à skier ou de se perfectionner. Ils se sont bien amusés et ont apprécié cette semaine d'école un peu particulière, où ils ont pu compter lire et skier, bien encadrés qu'ils étaient par Coraline, Mohammed et Romain. Ce séjour a été rendu possible grâce aux actions des parents d'élèves membres des petits Diablo'thun ainsi qu'au soutien de la commune de Thun-Saint-Amand.



Le budget

Le coût global de la classe de neige est de **21 134,00 €**.

Il comprend : les transports en car, l'hébergement, la restauration, les visites, les moniteurs ESF, la location du matériel, ...

DÉPENSES		RECETTES	
Séjour	15 334,00 €	Participation de la commune	5 800,00 €
Transport	5 800,00 €	Participations des familles	6 800,00 €
Personnel d'encadrement	Assurance annulation : 0 €	Autres participations (préciser)	Demande de subvention en cours
Activités (ski, excursions, ...)			Département/organismes divers
Frais divers	Adhésion : 0 €		
TOTAL DÉPENSES	21 134,00 €	TOTAL RECETTES	12 600,00 €

La répartition du budget (à titre indicatif)

Part Municipalité : 5.800,00euros

Part Ecole/association des parents d'élèves : mémoire

Part des Familles : 34*200= 6 800 euros



Ferrailage de la nouvelle dalle

Coulée des semelles au petit matin



Extension de la dalle de la salle



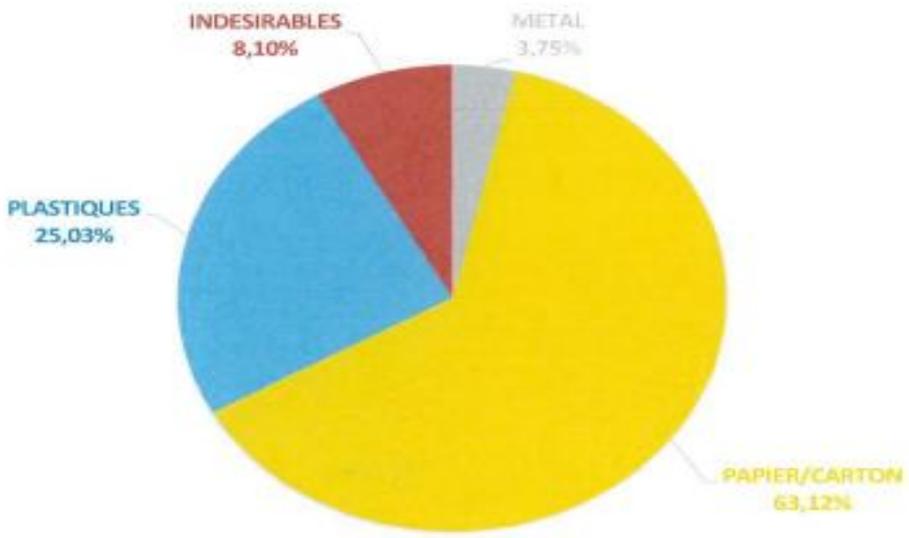
Élévation des murs de ceinture



N° CARACTERISATION		DATE	CIRCUIT DE COLLECTE	TERRITOIRE
CARA456		24/01/2025	MAULDE-THUN SAINT AMAND	CAPH

MATIERES	% TOTAL	REPARTITION PAR TYPE DE DECHETS	%
METAL	3,75%	ACIER	2,54%
		ALUMINIUM	1,21%
PAPIER/CARTON	63,12%	PAPIER/CARTON (EMR)	39,66%
		JOURNAUX-REVUES-MAGAZINES (JRM)	7,98%
		BRIQUES ALIMENTAIRES (ELA)	2,06%
		AUTRES PAPIERS/CARTONS (GDM)	13,42%
		PLASTIQUES	25,03%
INDESIRABLES	8,10%	PLASTIQUE SOUPLE (PELD)	7,50%
		PLASTIQUE CLAIR (PET CLAIR)	8,46%
		MOUCHOIRS, COUCHES, LINGETTES,	8,10%
		ORDURES MENAGERES, RESTES ALIMENTAIRES,	
		OBJETS, JOUETS, VÊTEMENTS,	
DECHETS ELECTRIQUES, FERRAILLE, BOIS			

REPARTITION PAR MATIERE



MATIERE	%
PAPIER/CARTON	63,12%
PLASTIQUES	25,03%
INDESIRABLES	8,10%
METAL	3,75%

Un rapport de caractérisation du SIAVED a été réalisé en collaboration avec le centre de tri SUEZ de Louches, conformément à la norme XP X 30-437 d'août 2005. Cette démarche implique un échantillonnage lors du vidage des camions, suivi d'un tri des déchets recyclables selon leur catégorie (plastique, aluminium, métal, papier-carton, briques alimentaires). Les résultats obtenus pour notre commune sont excellents, avec un taux de refus de tri de seulement 8,1 %. Félicitations pour vos efforts, poursuivons ensemble dans cette voie !